

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée publique de consultation tenue le lundi 11 septembre 2023 à 18 h à l'Édifice municipal Philippe-Morin situé au 20, rue du Couvent à Baie-des-Sables.

Sont présents : Monsieur Gérald Beaulieu, maire
 Monsieur Denis Forest, conseiller au siège #1
 Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2
 Madame Gabrielle Trigaux, conseillère au siège #3
 Madame Kate St-Pierre, conseillère au siège #4
 Monsieur Christian Chaumont, conseiller au siège #5
 Madame Marie-Claude Saucier, conseillère au siège #6

Assemblée publique de consultation tenue sous la présidence du maire, Monsieur Gérald Beaulieu. Le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est présent et agit à titre de secrétaire. Madame Valérie Charest, urbaniste à la MRC de La Matanie, est également présente à titre de présentatrice et personne-ressource.

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire procède à l'ouverture de l'assemblée à 18 h. Il remercie les gens de leur présence et leur souhaite la bienvenue. Deux (2) personnes sont présentes dans la salle.

2. Présentation des projets de règlement

Madame Valérie Charest, urbaniste, fait la présentation des projets de règlement suivants :

- Projet de règlement numéro 2008-05-6 modifiant le plan d'urbanisme;
- Projet de règlement numéro 2008-06-8 modifiant le zonage;
- Projet de règlement numéro 2008-07-3 modifiant le lotissement;
- Projet de règlement numéro 2008-10-1 modifiant les dérogations mineures;
- Projet de règlement numéro 2023-02 sur les démolitions d'immeubles;
- Projet de règlement numéro 2008-11-7 sur les permis et certificats;
- Projet de règlement numéro 2023-03 sur la garde d'animaux en périmètre urbain.

Par ces projets de règlement, la municipalité souhaite :

- Effectuer la concordance au schéma d'aménagement et de développement de la MRC concernant le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones de contraintes relatives à l'érosion côtière;
- Effectuer la concordance au schéma d'aménagement et de développement de la MRC concernant le régime transitoire sur les rives, le littoral et les plaines inondables;
- Déterminer des moyens de mise en œuvre identifiant les mesures d'atténuation des îlots de chaleur;
- Autoriser l'apiculture urbaine, les jardins et les potagers dans le périmètre d'urbanisation suivant le plan d'action en agriculture urbaine de la MRC;
- Abroger les normes concernant les piscines résidentielles pour faire référence au règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles;
- Modifier le règlement sur les dérogations mineures pour tenir compte de l'entrée en vigueur du projet de loi 67 du gouvernement du Québec (zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières en raison de sécurité ou de santé publique, de protection de l'environnement ou de bien-être général);

- Adopter un nouveau règlement sur la démolition des immeubles pour tenir compte de l'entrée en vigueur du projet de loi 69 (conservation du patrimoine bâti);
- Corriger certains irritants et coquilles dans la réglementation.

Différentes questions soulevées durant la présentation sont répondues par l'urbaniste de la MRC de La Matanie.

3. Explication de la procédure d'approbation

Des explications sont également données aux personnes présentes sur la procédure d'approbation applicable à ces projets de règlement ainsi que des démarches à venir avant leur entrée en vigueur.

4. Période de questions du public sur ces projets de règlement

Les principales questions soulevées sont en lien avec le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones de contraintes relative à l'érosion côtière et les démolitions d'immeubles.

5. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 18 h55.

Gérald Beaulieu
Maire

Adam Coulombe
Directeur général et greffier-trésorier